

DÉPARTEMENT DU VAR

COMMUNE DE
BORMES LES MIMOSAS

ARTICLE R123-8 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

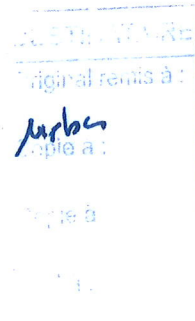
Dossier administratif d'enquête publique

Arrêté le 15/02/2022

Complément du dossier d'enquête publique

(modification n° 3 du PLU)

- 1- Avis favorable de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, reçu en mairie le 2 mars 2022 et joint au dossier d'enquête publique le 9 mars 2022



Monsieur le Maire
Hôtel de ville
1 place Saint François

83230 BORMES LES MIMOSAS

La Valette, le 24 Février 2022



Référence à rappeler : 22070 / JLH/FD

Affaire suivie par : Sylvia RODRIGUEZ

Objet : Avis projet modification n° 3 PLU

Monsieur Le Président,

J'ai bien reçu votre courrier du 29 novembre 2021 qui a retenu toute mon attention.

Dans le cadre des dispositions de l'article L 153-40, L 132-7 et L 132-9 du Code de l'Urbanisme et après examen des documents, ma Compagnie Consulaire émet un :

AVIS FAVORABLE

Concernant le projet de modification simplifiée n°3 du PLU de votre commune.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

Roland ROLFO,
Président de la Chambre de niveau départemental Var

Bien à vous

